

Dévelop N'co est engagé à rendre ses formations et bilans de compétences accessibles à toutes et à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Conformément aux exigences du Référentiel National Qualité Qualiopi, nous mettons en place une politique handicap afin de garantir l'inclusion, l'adaptabilité et l'égalité d'accès à nos prestations.

I. Nos engagements :

- 1. Accessibilité des formations :** Nous veillons à ce que nos lieux de formation et nos contenus pédagogiques soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de mieux anticiper les besoins spécifiques, nous encourageons les bénéficiaires à signaler, lors de leur inscription, toute situation de handicap pouvant constituer un obstacle à leur apprentissage. Sur la base de cette information, nous mettons en place les aménagements nécessaires (supports pédagogiques adaptés, outils spécifiques, ajustements logistiques, etc.) pour garantir une expérience de formation optimale, respectueuse des besoins de chacun.
- 2. Accompagnement personnalisé :** Chaque demande liée à une situation de handicap est traitée individuellement afin d'identifier les besoins spécifiques des apprenants. Si un handicap est mentionné lors de l'inscription, la personne en charge du handicap (PC.H), Laurence Millet, prend contact avec le bénéficiaire pour réaliser un état des lieux de la situation. Sur cette base, nous proposons systématiquement une solution d'adaptation :
 - soit par un ajustement de la prestation (supports pédagogiques, rythme de formation, etc.),
 - soit en facilitant la mise en relation avec un acteur du réseau spécialisé handicap pour trouver la solution la plus appropriée lorsque l'adaptation interne n'est pas envisageable.
- 3. Adaptation des parcours et sensibilisation des intervenants :** Nos intervenants sont sensibilisés aux enjeux du handicap afin d'adapter leur pédagogie et leur communication pour favoriser l'inclusion. En fonction des besoins spécifiques identifiés, nous ajustons les modalités de formation (rythme, supports, méthodes d'évaluation, etc.) tout en maintenant le niveau d'exigence nécessaire à l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- 4. Information et orientation :** Toute personne en situation de handicap souhaitant accéder à nos formations ou à un bilan de compétences peut nous contacter pour être accompagnée dès l'inscription. Nous informons sur les démarches à suivre et orientons, si besoin, vers des services spécialisés.

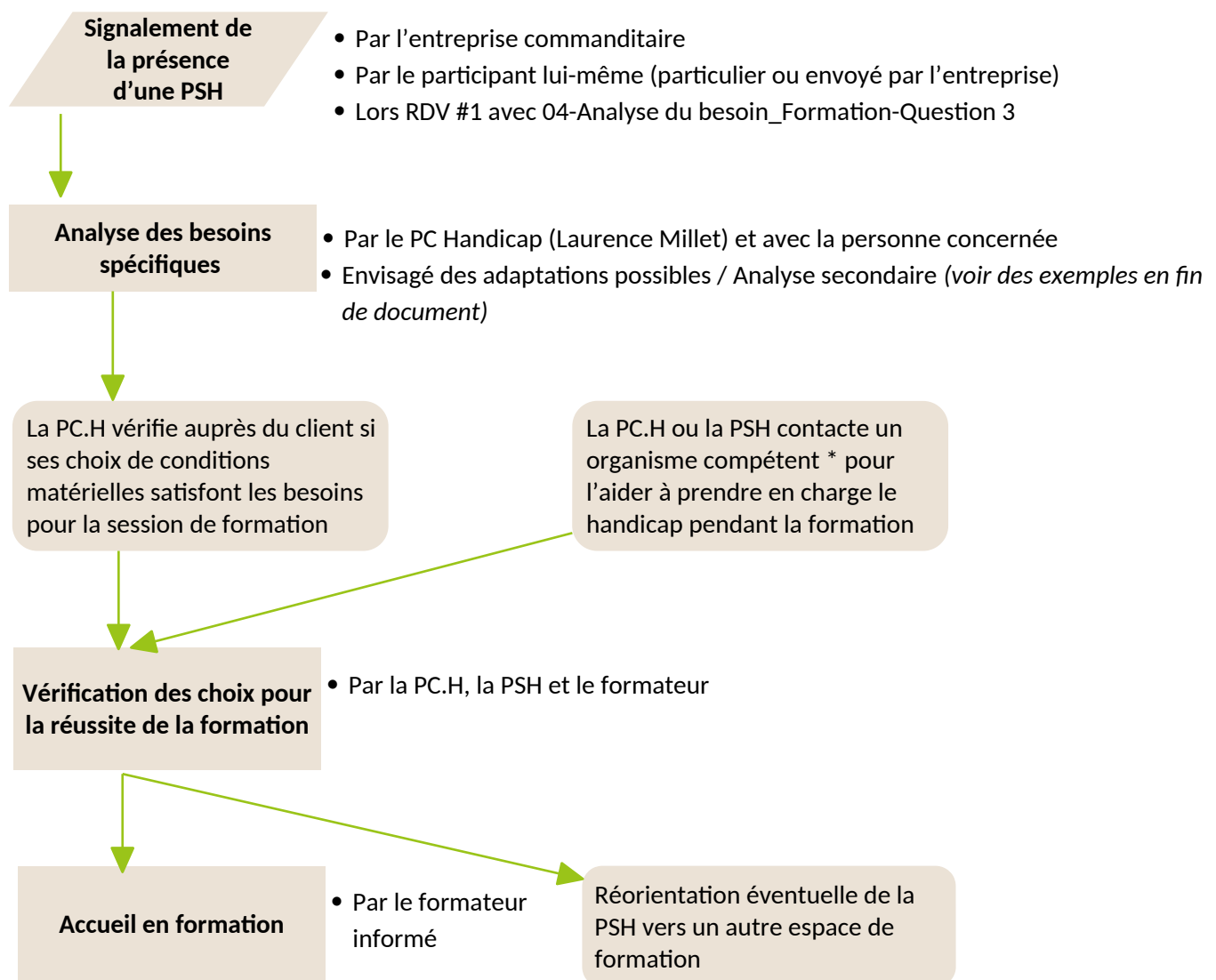
II. Contact Personne en charge du handicap

Pour toute demande relative à l'accueil des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre personne en charge du handicap (PC.H), disponible pour répondre à vos questions et étudier vos besoins spécifiques.

Laurence MILLET – 06 74 45 75 37

contact@developnco.com ou formation@developnco.com

III. La démarche de référence pour l'accueil des PSH



* Voir les organismes de conseil compétents ci-après.

Exemples d'adaptations en fonction de la situation de handicap

a. Déficience auditive

- Sensibilisation des formateurs et des autres participants, avec l'accord de la personne concernée.
- Intervention d'aides humaines : interprètes en langue des signes, preneurs de notes, accompagnement pédagogique.
- Utilisation de supports visuels renforcés : documents écrits, schémas, vidéos sous-titrées, transmis à l'avance ou projetés pendant la formation.
- Conversion des consignes orales en instructions écrites, remplacement des signaux sonores par des signaux lumineux ou vibrants.
- Mise à disposition d'équipements spécifiques : amplificateurs de son, microphones, choix de salles avec une bonne isolation phonique, ou masques transparents pour la lecture labiale.

b. Déficience visuelle :

- Utilisation de lecteurs d'écran et de logiciels de synthèse vocale pour rendre le contenu accessible.
- Aménagement de l'environnement de formation avec un éclairage et des contrastes optimisés pour faciliter les déplacements et la lecture.
- Accompagnement humain : preneurs de notes, aides pour les déplacements, soutien pédagogique...
- Identification orale des personnes qui interviennent dans la salle de formation, que ce soit en présentiel ou en visioconférence...
- Adaptation du rythme de la formation : pauses régulières, horaires allégés, notamment pour les personnes suivant des traitements médicaux.

c. Déficience motrice :

- Accessibilité des salles de formation (ascenseurs, rampes, espaces adaptés pour les fauteuils roulants), ou possibilité de relocaliser la formation dans une salle plus accessible si une personne en fauteuil roulant souhaite suivre nos formations.
- Aménagements matériels : mise à disposition de supports ergonomiques, claviers et souris adaptés, sièges réglables.
- Aide pour les déplacements, ou intervention d'auxiliaires de vie en cas de besoin.
- Adaptation des activités physiques pour les participants concernés, avec une information préalable sur la nature des activités corporelles incluses dans la formation.

d. Déficience cognitive :

- Adaptation de la pédagogie : segmentation des informations, répétitions, supports visuels et simplifiés, vérification régulière de la compréhension.
- Pour les personnes atteintes de dyslexie (difficulté à lire), de dysorthographe (difficulté à écrire correctement), de dyscalculie (difficulté avec les chiffres), de dysphasie (trouble du langage oral), ou de dyspraxie (trouble de la coordination motrice) nous prendrons contact avec les participants pour vérifier l'adéquation de nos méthodes pédagogiques. Si nécessaire, nous ajusterons ces modalités (par exemple, en amplifiant l'utilisation de supports visuels ou interactifs).
- En cas de troubles psychiques, liés par exemple à un burn-out, à une fatigue cognitive post-traitements lourds, ou à une maladie chronique, nous planifions des pauses régulières et veillons à ce que le rythme de la formation convienne. Nous encourageons les participants à signaler ces besoins à l'avance lors de l'inscription.
- Pour les personnes avec un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), des pauses régulières pour marcher ou bouger seront proposées pour favoriser la concentration et le confort.
- Flexibilité des méthodes d'évaluation : évaluation par étapes, formats alternatifs (oral, visuel), temps supplémentaire pour les tests.
- Intervention d'un accompagnement pédagogique spécialisé si nécessaire.

Ces adaptations sont indicatives et peuvent être ajustées en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires.